



Conseil Municipal du 04 novembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quatre novembre à 20h, le conseil municipal de la commune de LA JONCHERE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Marc BOUILLAUD, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de convocation du Conseil Municipal : 28/10/2024

Étaient présents : Mesdames Ghislaine MAURIT, Virginie MONNEREAU, Odile SINQUIN, Michelle DELETANG, Messieurs Marc BOUILLAUD, Manuel ROBLIN, Dominique BERNARD, Kévin GENTREAU et Jérôme MALADRY.

Absents excusés : Monsieur Jimmy BARBARIT, ayant donné pouvoir à Monsieur BOUILLAUD Marc ; Monsieur Joël RAFIN.

Monsieur Manuel ROBLIN a été élu secrétaire de séance.

Liste des délibérations examinées

2024-11-01 : Adhésion aux contrats collectifs de prévoyance proposés par le Centre de Gestion

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **D'ADHÉRER** à la convention de participation pour la couverture du risque prévoyance et au contrat collectif à adhésion obligatoire afférent au bénéfice de l'ensemble des agents de la commune ;
- **DE Souscrire** la garantie de base à adhésion obligatoire à hauteur de 90 % du revenu net des agents en cas d'Incapacité Temporaire de Travail ou d'Invalidité à effet du 1^{er} janvier 2025 ;
- **DE PARTICIPER** financièrement à la cotisation des agents à hauteur de 50 % de la cotisation acquittée par les agents au titre du régime de base à adhésion obligatoire (incapacité et invalidité).

2024-11-02 : Création d'un emploi de secrétaire de mairie au grade de rédacteur

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de créer 1 emploi de secrétaire général de mairie au grade de rédacteur, emploi permanent à temps complet à compter du 01/12/2024 ;

2024-11-03 : Travaux d'aménagement rue de st Cyr

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **RETIENT** la proposition de l'entreprise BULTEAU TP pour un montant de 16 026.50€ HT ;

2024-11-04 : Vérification périodique des installations techniques de l'église

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **RETIENT** la proposition de l'entreprise APAVE pour un montant de 750.00€ HT ;

2024-11-05 : Bilan de la concertation et arrêt des zones d'accélération pour les énergies renouvelables

Approuvée à l'unanimité.

2024-11-06 : Inscription congrès des Maires

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **PRENDRE** en charge l'inscription de M le Maire au Congrès des Maires.

2024-11-07 : Location de terre

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** de renouveler le bail précaire à l'encontre de la SCEA la Trop Chère, à compter du 01/01/2025 pour un an ;

2024-11-08 : Tarifs chambres d'hôtes

Approuvée à l'unanimité.

2024-11-09 : Tarifs locations de salles

Approuvée à l'unanimité.

2024-11-10 : Encarts bulletin

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** de renouveler l'insertion des encarts publicitaires dans le bulletin communal au coût de 35€ l'encart ;

2024-11-11 : Vente lot 1- lotissement la Frênaie (rajout)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la vente du lot 1 du lotissement la Frênaie à Madame GUIET Cécile pour un montant de 34 850€ TTC, hors frais d'acte ;

2024-11-12 : Acceptation d'un don de l'association la Jonchère en herbe (rajout)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le don de l'association « la Jonchère en Herbe » pour un montant de 341.81€ ;

Le Maire,

Marc BOUILLAUD

Le secrétaire de séance,

Manuel ROBLIN